



Dommage psychologique suite à mon licenciement

Par **Rachid78**, le **22/04/2023** à **10:07**

Bonjour,

Il y a 4 ans j'ai été licencié, un délégué à monté un coup avec la direction pour me licencier, j'ai réussi à me défendre au prud'homme et à démontré que plusieurs accusations étaient fausses et sans preuves, le licenciement a été classé sans cause réelle et sérieuse

L'employeur n'a pas hésité à faire appel, et entre temps j'ai découvert que plusieurs attestations de salarié dont il a utilisé étaient fausses, j'ai contacté les auteurs et ils m'ont informé qu'ils n'étaient pas l'auteur de ses attestations

Ma question ;

J'ai l'intention de faire valoir les dommages psychologique lié à mon licenciement, j'aimerais savoir comment m'y prendre

Merci